



**Conseil municipal du 25 mars 2025 à 20h30**  
**Salle du conseil Chavagnac**  
**COMPTE RENDU ET DÉCISIONS**

Membres présents : 13  
 Membres excusés: 5 ( dont 5 procurations)  
 Membre absent : 1

**Présents** : Jean-Marie CHANQUOI, Alain TAVET, Alain VEDRENNE, Jean-Claude SERRE, Annie MARTY, Christophe FRERE, Anne-Sophie MONTENERO, Cécile LAVAL, Sylvie LAGRANCOURT, Cyril BOUQUIER, Jean-Claude LAVAL, Stéphane GARGAUD, Corinne ROUSSEL

**Excusés** : Nadège VILLEMUR (donne procuration à Alain VEDRENNE), Catherine LAFORGUE (donne procuration à Annie MARTY), Kristel THIRRION (donne procuration à Sylvie LAGRANCOURT), Michel TOCHEPORT (donne procuration à Stéphane GARGAUD), Aurélie BERRIER (donne procuration à Jean-Marie CHANQUOI)

**Absent** : Céline SELVES,

Mme MARTY Annie a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

**1- Vote du CFU ( Compte Financier Unique 2024) et affectation résultat 2024 sur BP 2025**

➤ **Vote du CFU**

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	658 261,36	513 569,16	1 171 830,52
	Recettes réalisées (1)	B	476 785,49	551 037,39	1 027 822,88
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	386 314,49	589 715,71	976 030,20
	Dépenses réalisées (1)	E	260 460,23	423 066,19	683 526,42
	Restes à réaliser	F	17 000,00	0,00	17 000,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde réalisation de l'exercice (+/-)	G=B-E	216 325,26	127 971,20	344 292,46
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	- 271 946,87	76 146,55	- 195 800,32
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	G+H	- 55 621,61	204 117,75	148 496,14
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I=C-F	- 17 000,00	0,00	- 17000,00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G+H+I	- 72 621,61	204 117,75	131 496,14

**0 contre 0 abstention 17 pour**

➤ **Affectation résultat 2024 sur BP 2025 commune**

Section de fonctionnement :

- Un excédent de fonctionnement de **204 117,75 €** qu'il propose d'affecter au budget primitif **2025** de la commune de la façon suivante :
- **131 496,14 €** au compte **002** en recettes de fonctionnement
- **72 621,61 € au compte 1068 en recettes d'investissement**

Section d'Investissement :

- Un déficit d'investissement de **55 621,61 €** qu'il propose d'affecter au compte **001** en dépenses d'investissement.

**0 contre 0 abstention 18 pour**

**2- Vote subventions associations 2025**

<b>Associations</b>	<b>Objets</b>	<b>Montants</b>
Les p'tits loups	Fonctionnement	500,00 €
Gym du cause	Fonctionnement	100,00 €
Sté chasse Chavagnac	Fonctionnement	100,00 €
Sté chasse Grèzes	Fonctionnement	100,00 €
Acl/Lou-kk-Lou	Fonctionnement	150,00 €
Bibliothèque	Fonctionnement	100,00 €
Bibliothèque	Participation BDP	600,00 €
Association pour le patrimoine des Coteaux	Fonctionnement	100,00 €
Foyer rural de Grèzes	Fonctionnement	100,00 €
Foyer rural de Grèzes	Participation coteaux'bus	600,00 €
Adpe	Fonctionnement	100,00 €
Radio cristal FM	Fonctionnement	100,00 €
Ewanews	Fonctionnement	100,00 €
Coteaux comédie club	Fonctionnement	100,00 €
JA du Terrassonnais	Participation terres en fêtes	100,00 €
Resto du cœur	Fonctionnement	100,00 €
FC Ladornac	Fonctionnement	100,00 €
Les professionnels du bien être des coteaux	Fonctionnement	100,00 €
FNACA	Fonctionnement	50,00 €
FNATH	Fonctionnement	50,00 €

**3 contre 1 abstention 14 pour**

**En plus des aides financières apportées aux associations celles-ci profitent des salles gratuitement, d'impression pour leur manifestation ainsi que la mise à disposition du personnel si besoin.**

**3- Vote des taxes**

**Reconduction des taux de 2024**

- Foncier bâti **39,01 %**
- Foncier non bâti **106,54 %**
- Taxe Habitation sur résidences secondaires **14,39 %**

0 contre 0 abstention 18 pour

#### 4- Vote du budget 2025

##### Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
		002	131 496,14 €
	608 321,85 €		476 825,71 €

##### Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
001	55 621,61 €		
RAR	17 000,00 €		
	591 409,76 €		664 031,37 €

##### Total budget 2025

Dépenses		Recettes	
	1 272 353,22 €		1 272 353,22 €

contre: 0 abstention :1 pour : 17

#### 5- Convention relative à l'utilisation du réseau d'éclairage public pour l'hébergement de répéteurs de télé-relève des compteurs d'eau potable.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que dans le cadre du projet de télé-relève des compteurs d'eau potable, le Syndicat Mixte Des Eaux de la Dordogne souhaite déployer des répéteurs sur le réseau d'éclairage public.

A cet effet, le Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne, gestionnaire et exploitant du réseau d'éclairage public sur le territoire communal et la commune Les Coteaux Périgourdins, propriétaire des ouvrages d'éclairage public, doivent conjointement autoriser le SMDE24 à installer ces équipements sur les candélabres dédiés uniquement à l'éclairage public.

Par conséquent, il y a lieu de signer une convention tripartite relative à l'utilisation du réseau d'éclairage public pour l'hébergement de répéteurs de télé-relève des compteurs d'eau potable.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal ladite convention.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Autorise le Maire à signer la convention relative à l'utilisation du réseau d'éclairage public pour l'hébergement de répéteurs de télé-relève des compteurs d'eau potable, présentée par le Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne.**

#### 6- Résultat appel d'offre « réhabilitation d'une maison en 3 logements »

Monsieur le Maire présente les résultats de l'appel d'offre du marché concernant les travaux de l'opération "Réhabilitation maison d'habitation en 3 logements". Le marché se décompose ainsi :

Lot 1 Gros œuvre/démolition	CONSTRUCTION JOHAN CHAZOTTES	16 660,00 € HT
Lot 2 Menuiseries extérieures	EI DUMAS Sébastien	28 619,80 € HT
Lot 3 Menuiseries bois cuisine	EI DUMAS Sébastien	12 157,00 € HT
Lot 4 Plâtrerie/Peinture/Sol PVC	BOURDARIE Jean-Christophe	45 495,07 € HT
Lot 5 Électricité/Chauffage/Ventilation	ENTREPRISE SOULIER	30 684,50 € HT
Lot 6 Plomberie/Sanitaire	RAIMUNDO Victor	19 081,00 € HT
Lot 7 Faïence	BOURDARIE Jean-Christophe	4 653,08 € HT
Lot 8 Couverture	LIEUBRAY Sébastien	995,68 € HT
Plans	BATICONCEP	2 200,00 € HT
Descriptif	REYNAL	800,00 € HT
Suivi de chantier 9 % montant HT	REYNAL	13 000,00 € HT
TOTAL		174 346,13 € HT

### 7- Divers :

- revêtement : route de jaf + feu sur RD60 affaissement voirie
- Pose DMA “ les fousseaux” renforcement réseaux électrique “route des murailles travaux prévus du 2 avril 2025 au 12mai 2025



- route des mothes à reprendre sur quelques mètres
- Batiment photovoltaïque bache incendie posée
- Changement fournisseur de gaz nous passons chez Vitogaz 67,82 % moins cher que notre fournisseur actuel Antargaz
- École : pas de suppression de classe prévue pour la rentrée 2025/2026
- Des barrières ont été posées le long de la RD60 elles vont être équipées de balconnières (olive ou taupe à définir)

➤ Énigme “Qui à tué Guillaume de Villac”

“ Dans le cadre de l’organisation des flux sur notre territoire, l’Office de Tourisme a finalisé la réalisation du jeu “Qui a tué Guillaume de Villac”.

Il s’agit d’une enquête policière (“ Murder Party”) dont les indices sont repartis entre les communes de Terrasson -la-Villedieu, Pazayac, Ladornac, Les Coteaux Perigourains, La Cassagne et Condat-sur-Vézère.

La volonté est ici de lier l’engouement pour ce genre d’aventure avec la découverte de nos villages et par ce biais organisé une circulation de flux sur notre territoire.

Un travail important de préparation a été mené avec leur prestataire, le Comptoir des Sports Nature du Périgord Noir en lien avec l’Office de Tourisme, Madame Martine BÉLINGARD en charge du projet sous la supervision de Monsieur du directeur, Monsieur Younes ROUSSI.

Pour jouer, les participants doivent faire l’acquisition d’un livret jeu à l’office de tourisme. Ce livret jeu permet aux personnes de prendre connaissance des premiers éléments de l’enquête avant de partir à la recherche des indices dans nos villages .”

N’hésitez pas à vous lancer dans l’aventure !!!